

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 OCTOBRE 2014 DE LA COMMUNE DE LE MAISNIL

Etaient présents

Mmes : C. CHARLOT - G. GALLOIS - V. GAUTIER – C. HERMAN – V. JACINTO

Mrs. : M. BORREWATER – A. BRICOUT – F. COQUEREL – Y.B. DE BEURMANN - D. DUQUESNE – J.C. RUHANT - L. VAN DRIESSCHE – D. WICQUART

Excusés : L. DESROUSSEAUX – A. KEDZIERSKI

Monsieur Pierre-Antoine DELAVAL a été nommé secrétaire.

I - LECTURE ET APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 4 SEPTEMBRE 2014

Il est donné lecture du compte-rendu de la réunion du 4 septembre 2014. Le compte-rendu est approuvé et signé par les membres qui y étaient présents.

II - DELIBERATION CONCERNANT LA REPRISE DES CONCESSIONS FUNERAIRES EN ETAT D'ABANDON – n° 2014-10-16.01

Monsieur le Maire rappelle qu'une procédure de reprise des concessions funéraires perpétuelles en état d'abandon pour des concessions de plus de trente ans d'existence a commencé en début d'année 2011. L'état d'abandon a été constaté à deux reprises, à trois ans d'intervalle, les 8 février 2011 et le 5 mai 2014 pour la première tranche et les 18 avril 2011 et 25 juin 2014 pour la deuxième tranche, dans les conditions prévues par les articles L 2223-17, L 2223-18 et R 2223-12 à R 2223-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L 2223-17 et R 2223-18 ;

Considérant que les concessions dont il s'agit ont plus de trente ans d'existence, que la dernière inhumation remonte à plus de dix ans et qu'elles sont en état d'abandon selon les termes des articles pré-cités ;

Considérant que cette situation constitue une violation de l'engagement souscrit par l'attributaire de la concession, en son nom et au nom de ses successeurs, de la maintenir en bon état d'entretien et qu'elle nuit au bon ordre et à la décence du cimetière ;

Monsieur Le Maire demande au Conseil Municipal l'accord pour reprendre au nom de la Commune les concessions funéraires perpétuelles en état d'abandon ci-dessous :

| <i>N° concession</i> | <i>Date de la Concession</i> | <i>Concessionnaire</i> |
|----------------------|--------------------------------|---------------------------------------|
| 1 | Acte de notoriété du 14/1/2011 | Monsieur BARTIER Pierre |
| 3 | 25/03/1930 | Monsieur LEROY César |
| 4 | Acte de notoriété du 14/1/2011 | Inconnu |
| 5 | Acte de notoriété du 14/1/2011 | Inconnu |
| 6 | Acte de notoriété du 14/1/2011 | Monsieur SION Charles |
| 8 | Acte de notoriété du 14/1/2011 | Monsieur VALCQUE Charles |
| 19 | 20/07/1930 | Madame Vve LOOR-DUFOUR |
| 23 | Acte de notoriété du 14/1/2011 | Madame Vve DUFOUR-BARTIER |
| 24 | 22/06/1926 | Madame Vve DELATTRE-DUFOUR |
| 26 | Acte de notoriété du 14/1/2011 | Monsieur ou Madame TOULOTTE-COUPET |
| 28 | 24/03/1931 | Monsieur PLUMEON Emile |
| 29 | Acte de notoriété du 14/1/2011 | Evêché |
| 33 | 19/09/1931 | Madame Vve QUIRET-DEMAILLY |
| 34 | Acte de notoriété du 14/1/2011 | Monsieur ou Madame QUIRET-GADENNE |
| 35 | Acte de notoriété du 14/1/2011 | Inconnu |
| 36 | 30/04/1929 | Madame Vve PERCHE-TOULOTTE |
| 37 | Acte de notoriété du 14/1/2011 | Monsieur ISBLED Henri |
| 66 | Acte de notoriété du 14/1/2011 | Monsieur ou Madame PARMENTIER-PICAVET |
| 84 | 11/12/1951 | Madame Vve DUPIRE-VERNIERS |
| 93 | 03/03/1941 | Monsieur MASCLET Désiré |
| 122 | Acte de notoriété du 14/1/2011 | Madame Vve LESAFFRE-DUQUESNE |

| <i>N° concession</i> | <i>Date de la concession</i> | <i>Concessionnaire</i> |
|----------------------|-------------------------------|--------------------------------------|
| 2 | 11/12/1933 | Monsieur LECLERCQ-DELEPIERRE Mathieu |
| 18 | 12/11/1926 | Monsieur DUFOUR-CHARLET Emile |
| 25 | 08/04/1930 | Madame Vve DEMANDE-DROULEZ Hélène |
| 32 | 24/05/1962 | Madame Vve CAYEZ-COTTIGNY Céline |
| 101 | 03/10/1932 | Madame Vve LECOURT-FREMAUX Angèle |
| 103 | Acte de notoriété du 7/3/2011 | Monsieur FREMAUX Alfred |
| 109 | 23/08/1933 | Monsieur DEHOVE Armand |

Après délibération, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à reprendre au nom de la Commune les 28 concessions funéraires perpétuelles en état d'abandon et à les remettre en service pour de nouvelles inhumations par 13 Voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstention.

II - DELIBERATION FIXANT LE TAUX DE LA TAXE D'AMENAGEMENT SUR LA COMMUNE – N° 2014-10-16.02

Monsieur Yves-Bernard DE BEURMANN explique à l'ensemble du Conseil Municipal les différentes modalités de calcul du taux de la taxe d'aménagement qui ont déjà été discutées par la Commission Urbanisme.

Une discussion est également engagée concernant l'exonération possible des abris de jardin. Le conseil décide ne pas la prendre en compte.

Monsieur le Maire rappelle que pour financer les équipements publics de la Commune, une nouvelle taxe remplaçant la taxe locale d'équipement et la participation pour aménagement d'ensemble a été créée à compter du 1^{er} mars 2012. Le taux a été fixé à 5 % par délibération n° 2011-11-10.01. Ce taux s'avère élevé et le Conseil Municipal souhaite réviser le taux appliqué.

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L. 331-1 et suivants ;

Le Conseil Municipal de la Commune de Le Maisnil, après avoir délibéré, décide par 13 Voix POUR, 0 Voix Contre et 0 Abstention de minorer le taux actuel de la taxe d'aménagement et d'instituer sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement au taux de 3,5 % ;

La présente délibération prendra effet à compter du 1^{er} janvier 2015 et sera reconductible d'année en année. Toutefois le taux fixé ci-dessus pourra être modifié tous les ans.

La délibération est transmise au service de l'Etat chargé de l'urbanisme dans le département au plus tard le 1^{er} jour du 2^{ème} mois suivant son adoption.

III - DELIBERATION CONCERNANT LES BONS D'ACHAT POUR LE PERSONNEL DE LA COMMUNE A L'OCCASION DES FETES DE FIN D'ANNEE - n° 2014-10-16.03

Monsieur le Maire propose d'attribuer à tout le personnel de la Commune - titulaire, stagiaire ou embauché sous contrat à durée déterminée ou indéterminée - un bon d'achat « AUCHAN » à l'occasion des fêtes de fin d'année 2014, pour un montant de 70 € (soixante-dix euros).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité, par 13 Voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstention pour l'attribution d'un bon d'achat d'une valeur de 70 € à chaque membre du personnel de la Commune, pour les fêtes de fin d'année 2014.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2014.

IV - DELIBERATION CONCERNANT L'APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2013 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE WEPPEES – 2014-10-16.04

Monsieur le Maire présente à l'ensemble du Conseil le rapport d'activités de la Communauté de Communes de Weppes pour l'année 2013.

Les points de ce rapport sont commentés par l'ensemble des membres du Conseil Municipal. Des précisions sont apportées par Monsieur le Maire. Après quoi, le Conseil Municipal approuve le rapport tel qu'il est présenté.

Le Conseil Municipal adopte le rapport par 12 Voix Pour, 0 Voix Contre et 1 Abstention.

V - INFORMATIONS SUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE WEPPE POINT SUR LES REUNIONS DE CHAQUE COMMISSION, PAR LES DELEGUES

1° - Commission travaux à Aubers le 11 septembre 2014

Monsieur Luc VAN DRIESSCHE fait un point sur l'enveloppe allouée par la CCWeppes pour les besoins des communes en travaux et notamment en voiries.

La réfection des trottoirs de la rue de la Garenne sont inscrits sur la liste des travaux de voiries de l'année 2014.

2° - Commission musée et tourisme à Fromelles le 13 octobre 2014

Madame Catherine HERMANT représentait la Commune à cette réunion permettant de faire le lien entre les acteurs économiques et touristiques et la Communauté de Communes de Weppes. Pour le Musée, la création d'un « City Pass » proposé par l'office de tourisme de Lille est en discussion. Le cimetière de Fromelles est le 4^{ème} site visité de la région. Le Musée de Fromelles a reçu 2400 visiteurs depuis son ouverture.

3° - Foulée des Weppes – débriefing le 19 septembre 2014 à Radinghem

Messieurs Alain BRICOUT et Jean-Claude RUHANT relatent cette réunion.

L'édition 2014 s'est bien déroulée. Un chèque a été versé à l'association « Capucine » (pour le don de moelle osseuse) d'une valeur de 1400 euros. L'année prochaine, l'édition se déroulera à Le Maisnil. Des bénévoles sont les bienvenus.

4° - Bureau des maires et conseil communautaire

La DGS et la responsable du réseau des médiathèques sont en congés maladie et de maternité. Elles sont remplacées pendant cette période.

Monsieur Jean-Gabriel MASSON propose la mise en place d'un PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) : cette réflexion n'est pas souhaitable puisqu'une réforme territoriale est en discussion au Gouvernement.

VI – QUESTIONS DIVERSES

1° - Antenne SFR

La Mairie a reçu une convocation au tribunal administratif suite au conflit autour de l'implantation d'une antenne SFR dans la commune. L'audience aura lieu le jeudi 6 novembre 2014 à 9 heures 30.

2° - Lotissement de la Fresnoy

Monsieur le Maire fait un point sur l'avancée des dossiers du lotissement de la Fresnoy : Trois actes de vente ont été signés début octobre. Une réservation pour la deuxième tranche a également été enregistrée.

3° - Ecole

Rythmes scolaires

Madame Catherine CHARLOT et Monsieur Michel BORREWATER ont rencontré, le 7 octobre dernier, Monsieur PRATH, inspecteur de circonscription de l'académie nationale. Cette entrevue a permis de lui faire part des problèmes rencontrés quant à la mise en place des rythmes scolaires depuis le mois de septembre.

Une réunion avec les animateurs des activités périscolaires a été organisée le lundi 13 octobre. Elle a permis de faire le point sur la première période (septembre – octobre) et d'organiser la seconde (novembre – décembre). Madame Catherine CHARLOT annonce qu'un nouvel intervenant a été embauché pour cette deuxième période : Monsieur Jean-Pierre GRANGER proposera aux enfants un atelier poterie.

Fête de St Nicolas

La date est au vendredi 5 décembre prochain. L'événement est organisé par l'APE et les enseignants.

Logo de l'école

La création d'un logotype pour l'école est en discussion. Madame Catherine CHARLOT et Monsieur Didier DUQUESNE suivent le dossier.

4° - Travaux

Assainissement collectif

Monsieur le Maire informe que les bâtiments communaux (Mairie, Merlettes et l'Espace Boulinguez) ont été raccordés au réseau d'assainissement collectif. Une subvention est demandée auprès de l'Agence de l'eau par le biais de Noréade.

Réfection des trottoirs

Monsieur Damien WICQUART propose une réfection des trottoirs rue de l'église. Monsieur Michel BORREWATER explique alors que les trottoirs se situant sur une Route Départementale dépendent de la compétence communale et non des finances de la CCW.

Monsieur Luc VAN DRIESSCHE rapporte la demande de réfection devant le restaurant « La Gourmandière » et rue du Haut Quesnoy. La commission travaux proposera les travaux de réfection en fonction de la nécessité et de l'étude Cadre de Vie.

5° - Fêtes de fin d'année

Dates de vœux

Monsieur le Maire informe les conseillers de la date des vœux. Ils auront lieu le vendredi 16 janvier 2015 à 19h30 pour la commune de Le Maisnil et le vendredi 23 janvier 2015 pour la CCWepes.

Illuminations de Noël

Monsieur le Maire propose qu'un point soit fait sur l'état des illuminations.

Fête de l'école

Des chocolats seront offerts aux enfants de l'école, ainsi qu'aux enfants de moins de 15 ans, à l'occasion de la fête de Noël qui aura lieu le vendredi 12 décembre à 19 heures à l'Espace Boulinguez.

6° - Divers

Exposition « 14-18 »

L'exposition fût un succès avec près de 200 visiteurs.

Un achat de grilles supplémentaires est suggéré. Monsieur le Maire propose l'achat de 10 grilles.

Site Internet

Monsieur Didier DUQUESNE informe les conseillers municipaux qu'un service « extranet » destiné aux élus va être mis en place. L'accès se fera par le biais d'un identifiant et d'un mot de passe propre à l'élu. L'échange de fichiers numériques sera simplifié.

D'autre part, une formation pour les secrétaires va être organisée afin de se familiariser avec l'administration du site Internet et ce nouveau service.

Repas des aînés

Ce jeudi 16 octobre, le repas pour les aînés de la commune a eu lieu au restaurant « Le Maisnil Mon Temps ». Parmi les invités, 44 personnes se sont inscrites. Le Conseil Municipal envisage de reconduire l'opération, dans le cadre de la semaine bleue, l'an prochain.

7° - Agenda

Dates des élections départementales (ex-cantoniales) : les 22 et 29 mars 2015

Dates des prochains conseils municipaux : jeudi 20 novembre et mardi 16 décembre à 20h15

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt-trois heures cinquante minutes